

## **SOMMAIRE**

### **INTRODUCTION**

#### **CHAPITRE I : CADRE GENERAL DE LA MICROFINANCE**

**Section 01 : Contexte socio - économique de Madagascar**

**Section 02 : Concepts sur la pauvreté**

**Section 03 : Monde de la microfinance**

**Section 04 : Microfinance à Madagascar**

#### **CHAPITRE II : APPORTS DE LA MICROFINANCE**

**Section 01 : Contribution de la Microfinance en matière de développement rural et agricole**

**Section 02 : Contribution de la Microfinance dans la lutte contre la pauvreté**

#### **CHAPITRE III : ECHECS DE LA MICROFINANCE A MADAGASCAR**

**Section 01 : Echecs internes de la microfinance**

**Section 02 : Blocages externes de la microfinance**

### **CONCLUSION**

## SYGLES ET ACRONYMES

|       |   |  |
|-------|---|--|
| ACEA  | : | Association de Crédits et d'Epargne Autogérés                        |
| ACEP  | : | Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production                   |
| ADEFI | : | Action pour le Développement et le Financement des micro-entreprises |
| APEM  | : | Association pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar           |
| AFD   | : | Agence Française de Développement                                    |
| AIM   | : | Association des Institutions de Microfinance Non Mutualistes         |
| APIFM | : | Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes |
| BOA   | : | Bank Of Africa   |
| BTM   | : | Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra  |
| CECAM | : | Caisse d'Epargne et de Crédit Agricoles Mutuels                      |
| CEFOR | : | Crédit Epargne et FORmation  |
| CEM   | : | Caisse d'Epargne de Madagascar                                       |
| CIDR  | : | Centre International de Développement et de Recherche                |
| CNMF  | : | Coordination Nationale de la Microfinance                            |
| DID   | : | Développement International Desjardins                               |
| EAM   | : | Entrepren dre à Madagascar   |
| FENU  | : | Fonds d'Equipement des Nations Unies                                 |
| FERT  | : | Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre          |
| IMF   | : | Institutions de Microfinance   |
| IDH   | : | Indice de Développement Humaine                                      |
| MAEP  | : | Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de Pêche                 |
| MCA   | : | Millennium Challenge Account Madagascar                              |
| OTIV  | : | Ombona Tahiry Ifambisamborana Vola                                   |
| OMD   | : | Objectifs Millénaires de Développement                               |

|       |   |   |
|-------|---|---|
| PAMF  | : | Projet d'Appui à la MicroFinance  |
| PATFR | : | Projet d'Assistance Technique aux Finances Rurales                      |
| PIB   | : | Produit Intérieur Brut  |
| PNUD  | : | Programme des Nations Unies pour le Développement                       |
| PAIQ  | : | Programme initié par la Coopération Française                           |
| PME   | : | Petites et Moyennes Entreprises   |
| SIPEM | : | Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar |
| SNMF  | : | Stratégie Nationale de la Microfinance                                  |
| TIAVO | : | Tahiry Ifamonjena amin'ny vola  |
| TITEM | : | Tahiry Iombonan'ny Tantsaha Eto Madagasikara                            |

## **AVANT PROPOS**

Ce livre a été réalisé afin de servir le mémoire de fin d'étude de second cycle. Il s'intitule « **La Microfinance : un levier efficace pour affronter la pauvreté ?** ». Il est le fruit d'un travail de synthèse de recherche effectué auprès des Institutions et responsables de Secteur. Quelques documents ont été aussi consultés pour ne pas se limiter aux faits empiriques et aux connaissances théoriques.

Ce livre parle, en général, la position de la microfinance dans le processus du développement économique qui a connu une certaine immense depuis 2004.

En tout cas, le choix de thème demeure sur le fait que la microfinance constitue un secteur financier promettant. Elle offre aux paysans et aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), parfois marginalisés l'opportunité d'accéder aux produits et Services Financiers

## **INTRODUCTION**

Les pays en développement ne constituent pas un ensemble économiquement homogène, ils connaissent en général de fortes inégalités. Cette situation se justifie par l'inégale répartition des richesses mais, certains auteurs pensent que la difficulté au décollage de ces pays est liée, en partie, à la faiblesse du système financier pouvant favoriser l'allocation des ressources nécessaires à la relance de leurs économies.

La pauvreté étant multidimensionnelle, il n'existe pas une seule solution permettant d'éliminer la pauvreté. En effet, certains ont besoin de secours immédiats pour subvenir à leur besoins vitaux, pour d'autres, l'accès à des services financiers par la microfinance contribue à réduire la pauvreté en permettant à des micro-entrepreneurs, des paysans d'augmenter leurs revenus et de disposer ainsi d'un meilleur accès aux services de santé et d'éducation.

La microfinance a fait montre en quelques années de grands succès et d'étonnantes performances. Il existe, aujourd'hui, de nombreuses institutions viables ou en voie de l'être, qui apporte des services financiers diversifiés à des dizaines de millions de clients qui n'y avaient pas accès. Elle est, en outre, un secteur qui a su enrôler, sur une longue période, différents types d'acteurs publics et privés et s'étendre sur un vaste champ géographique, au-delà même des pays en voie de développement. Elle est, à ce titre, un des rares phénomènes actuels de dimension mondiale qui mobilise à la fois le débat et peut se prévaloir d'avancées concrètes sur le terrain.

La microfinance se fixe comme objectifs d'améliorer les conditions d'accès des pauvres aux produits financiers (crédit, épargne, assurance) et, partant, de contribuer à la réduction de la vulnérabilité et de la pauvreté des ménages et des microentreprises exclus du système bancaire traditionnel.

Bien que l'effet de la microfinance ait d'ordre positif sur le niveau de revenus et sur la qualité de vie, beaucoup de personnes dans le pays, une grande majorité d'entre elles demeure encore sans accès à certains services financiers parmi lesquels l'épargne, le crédit, le transfert d'argent et l'assurance.

Ce présent mémoire est intitulé « **La Microfinance : Un levier efficace pour affronter la pauvreté ?** ». Il a intérêt de poser une problématique, pour ne pas aller dans le vide à l'intérieur de ce document et afin de persuader le cadre de l'étude : « **Est-ce-que la situation économique et sociale des clients s'améliore-t-elle réellement au moyen de l'accès aux services financiers proposés par la Microfinance ?**

Nous suivons comme plan, la première partie rappelle le cadre générale de la microfinance, dans le but est de bien fonder la connaissance de la microfinance de manière globale. La deuxième partie illustre les portées de la microfinance dont, l'objectif est d'identifier les rôles de la microfinance dans la contribution au développement économique et enfin, dégager les champs limitatifs de la microfinance dans le processus de développement économique.

Pour pouvoir mener à bien la rédaction de ce mémoire, nous avons lis de nombreux de manuels en liaison avec le thème, nous avons recueilli des informations, nous avons fais de collecte des données, nous avons visité quelques sites concernant la microfinance à Madagascar et dans le monde.

## **CHAPITRE I :**

### **CADRE GENERAL DE LA MICROFINANCE**

## **CHAPITRE I : CADRE GENERAL DE LA MICROFINANCE**

La première partie de ce présent document sert le portail ouvert de la partie postérieur pour pouvoir examiner la position des Institutions de Microfinance dans la contribution au développement de pays ainsi que dans la lutte contre la pauvreté.

D'abord, il est important de savoir le contexte socio-économique de notre pays dans l'état actuel, ensuite, parler de concepts de la pauvreté et, enfin découvrir le monde de la microfinance, sujet de notre devoir.

### **SECTION 01 : CONTEXTE SOCIO – ECONOMIQUE A MADAGASCAR**

L'apparition de la crise de la dette des années soixante-dix (70) dans les pays développés a eu des impacts néfastes sur l'ensemble de l'économie mondiale surtout dans les pays importateurs de pétrole. Cette crise pousse le FMI et la Banque Mondiale d'aider les pays en développement, y compris Madagascar de définir les stratégies économiques permettant de rééquilibrer leurs balances de paiement en déficit et d'établir les conditions pour la croissance économique durable à long et moyen terme.

La politique préconisée par le FMI est fondée sur les plans dits : « l'Ajustement Structurel ». Elle est appuyée sur le tri typique à savoir :

- la stabilisation de l'économie interne
- la libéralisation de l'économie
- la privatisation ou le désengagement économique et financière de l'Etat.

Notre pays, Madagascar, a adopté ces plans depuis les années quatre-vingt (80). Plusieurs réformes ont trouvé sur l'économie malgache comme la réforme au niveau de finances publiques, la réforme sur la fiscalité, la libéralisation de commerce extérieur, la libéralisation financière et celle du marché du travail,...

Si on se réfère aux objectifs de FMI dont, garantir la solvabilité des pays en développement et d'empêcher l'éclatement d'une crise financière, on n'hésita pas de dire que

la mise en œuvre de la Programme d’Ajustement Structurels contribue donc à la croissance économique. Mais la situation existée est presque le contraire parce que, aucun pays ne réussit pas avec ces plans. Les pays adoptifs se trouvent dans la situation d’insoutenabilité de la dette extérieure. Les programmes renforcent le degré de leurs pauvretés.

Cinquante trois (53) ans d’indépendance, Madagascar se trouve aux cent cinquième (105 ème)<sup>1</sup> rangs dans le monde. Cette situation est expliquée par différents facteurs comme le retard historique, la colonisation, l’échec de la politique économique,...

Madagascar avec une superficie de 58 7295km<sup>2</sup> et une population de 20.7 millions d’habitants (estimation 2011) a un faible taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de 0,4% (2010)<sup>2</sup>, avec un PIB par habitant en US dollars de 444,6 en 2010, un indicateur de développement humain (IDH) de 0,480 en 2011 et un coefficient de Gini de 0,475 en 2011. Cependant, les prévisions indiquent que le rythme de la croissance devrait s’accélérer en 2012 (2.4 %)<sup>3</sup> et 2013 (4.5 %)<sup>4</sup>.

Ces indicateurs de développement nous montrer que Madagascar est tombée dans une étique situation, qualifiée par une double récession économique : l’inflation et le chômage.

L’économie malgache est touchée par une crise qualifiée en général de double puisque la crise politique (renversement du président en Janvier 2009) s’est doublé d’une récession économique avec une baisse du PIB, estimé à 3.7% en 2009 et 2% en 2010 en comparaison avec la crise précédente qui avait pu connaître le pays en 2002 notamment, cette crise paraît à la fois moins marquée, mais plus long avec encore aujourd’hui une forte incertitude sur l’avenir.

En octobre 2010, la crise politique n’est pas encore résorbée, et les plus optimistes tablent sur une reprise économique au mieux à partir de 2012. Malgré la crise politique, qui palie le pays, les Institutions de Microfinance a connu une grande performance. La concurrence des IMF et des autres établissements financiers qui offrent des services de

---

<sup>1</sup> Note, Cours théories économiques (2012)

<sup>2</sup>, 3,4 Tableau de bord de Madagascar, Octobre, 2012

microfinace, ainsi que l'accroissement du nombre des IMF en fonction maintiennent l'élargissement du secteur.

L'instabilité politique met en fermeture plusieurs entreprises, notamment les Zones Franches Industrielles (ZFI) et, entraîne une diminution de l'investissement à Madagascar. Beaucoup de milliers de personnes ont perdu leurs emplois, justifié par le niveau de taux de chômage de 3,8 % (2010).

Les faibles performances de l'économie malgache depuis le début de la crise politique se sont traduites par une forte détérioration des conditions de vie des populations

En ce qui concerne l'état de pauvreté, l'indice ne cesse d'évoluer. 76,5% de la population malgache vivent dans une énorme pauvreté dont 54,2% dans la zone urbaine et 82,2% dans la zone rurale. Suite à l'enquête effectuée, une mère de famille vécu de plein fouet la crise témoigne que les problèmes quotidiens sont vraiment difficiles à vivre car, si auparavant elle arrivait à gagner environ 3 000 Ariary par jour pour faire vivre sa famille, aujourd'hui, c'est à peine si elle trouve 1 000 Ariary et ils ne mangent plus qu'une fois par jour.

L'apport énergétique de l'alimentation de trois malgaches sur quatre est inférieur à la norme minimale de 2133<sup>5</sup> calories par jour.

Durant ces trois dernières années, faute de la crise, et la multiplication de nombre de chômeurs, la population malgache souffre du manque de protection sociale. Le système de protection sociale existant à Madagascar ne couvre qu'un nombre limité de personnes et n'atteint pas les plus vulnérables qui, à ce jour, sont constituées de 56% de pauvres et de 77% de pauvres extrêmes. Madagascar aligne ce taux à même niveau qu'Haïti : d'où le risque d'haïtisation.

---

<sup>5</sup> DSRP 1<sup>ère</sup> édition Madagascar, page 01

## **SECTION 02 : CONCEPTS SUR LA PAUVRETE**

### **1- Définitions**

La pauvreté, c'est l'état d'une personne qui manque de moyens matériels, d'argent, d'insuffisance de ressources. Elle est synonyme de besoin, de dénuement, de gène, d'indigène, de nécessité, de paupérisme et peut être une insuffisance matérielle ou monétaire.

Cité dans l'encyclopédie par MAJID RAHNEMA, « *la pauvreté est l'insuffisance de ressources matérielles, comme la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement et des conditions de vie en général, mais également de ressources intangibles comme l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, le respect reçu des autres citoyens* ».

Selon la définition universelle, une personne est dite « pauvre » si elle touche moins de un (01) dollar par jour. La pauvreté est qualifiée par le non satisfaction des besoins propres à la survie.

### **2- Indicateurs de la pauvreté**

Il insiste sur l'aspect multidimensionnel de la pauvreté, c'est-à-dire, l'existence des indicateurs qualitatifs et des indicateurs quantitatifs dont, le seuil de la pauvreté (01 dollars par jour) et l'Indice de la Pauvreté Humaine (IPH).

En terme qualitatif, il existe un autre indicateur qui peut être utilisé : l'indice de développement humain (IDH) ; ce dernier a été créé en 1990 par le PNUD car, l'indice anciennement utilisé pour rendre compte le développement d'un pays, le PIB par habitants, ne prenant en compte que l'aspect économique et, pas toujours l'aspect bien être des individus dans le pays.

Selon Amartia Sen, on considère que le développement est un processus complexe, c'est-à-dire, un processus relevant plus d'élargissement du choix des personnes que d'une simple croissance de PIB.

Trois (03) indices essentiels intègrent l'IDH, à savoir :

- La santé des habitants du pays considéré, mesurée par l'espérance de vie à la naissance, renvoyant indirectement à la satisfaction des besoins matériels nécessaires à la survie (accès à l'eau potable, accès aux soins,...) ;
- Le niveau d'éducation, mesuré par le taux de scolarisation combiné, c'est-à-dire, l'enseignement primaire et secondaire, rendant compte de la satisfaction des besoins immatériels (capacité à participer à une discussion ou à la prise de décision,...) ;
- Le niveau de vie, calculé par le revenu brut par habitant en Parité de Pouvoir d'Achat (01 dollar par jour), permettant quant à lui d'englober les autres éléments de la qualité de vie qui ne sont pas pris en compte par les deux précédents indices (mobilité, accès à la culture,...).

Ces indices sont calculés par de valeurs de référence entre 0 et 1. Plus la valeur est proche de zéro, plus la situation du pays considéré est médiocre. Plus la valeur n'est près de 01, la situation du pays présente comme modèle pour les autres pays.

### **3- Types de la pauvreté**

On considère deux (02) types de pauvreté :

- Pauvreté absolue
- Pauvreté relative

#### **a- Pauvreté absolue**

Considérée comme pauvreté absolue, la situation dans laquelle l'individu ne parvient pas à satisfaire les besoins propres à sa survie. La banque mondiale fixe en 1993 à 370dollars de revenu par tête et par an ce minimum vital. Alors que toutes personnes ayant un revenu inférieur à ce niveau sont appelées : pauvres

#### **b- Pauvreté relative**

La pauvreté est dite relative, si la situation d'un individu peut être considérée comme pauvre, comparativement aux autres, compte tenu de ce qu'il est usuel de posséder dans la

nation où il se trouve. Son considérés pauvres, ceux qui ont en deçà de 50% ou 60% selon les évaluations du revenu du pays.

Selon le PNUD, il y a trois (03) catégories de pauvreté :

- L'extrême pauvreté
- La pauvreté générale
- La pauvreté humaine

**L'extrême pauvreté** : un personne vie dans l'extrême pauvreté, si elle ne dispose pas de revenu nécessaire pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels habituellement définis sur la base des besoins calorifiques minimaux (homme=2200 calories ; femme=2000 calorie).

**La pauvreté générale** : une personne se situe dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas de revenu suffisant pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires tels que : l'habillement, le logement, l'énergie,...

**La pauvreté humaine** : elle est présent comme l'absence des capacités humaines de base : l'analphabétisme, la malnutrition, la longévité réduite, la mauvaise santé maternelle, la maladie pouvant être évitée,...

#### **4- La pauvreté à Madagascar**

Depuis 20ème siècle, Madagascar, pays en développement, est caractérisé par une situation maigre. Elle est expliquée par la progression des ratios de la pauvreté très exorbitants. Ils tournent autour des 70 à 80%.

Il est à remarque que, l'aspect politique a beaucoup d'influence sur l'aspect économique d'un pays. L'année 2002, marqué par la crise politique due à l'élection présidentielle, rend l'économie malgache dans une grande récession avec un ratio de la pauvreté assez élevé.

On a vu que la population dans les zones périphéries et rurales de Madagascar est plus pauvres que celle dans le centre (Antananarivo). Cette situation est causée par le faible niveau d'infrastructure, les difficultés au niveau des transports,...

**Tableau n° 01 : Evolution du ratio de pauvreté à Madagascar de 1993 à 2010**

| Milieu            | 1993        | 1997        | 1999        | 2001        | 2002        | 2004        | 2005        | 2010        |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Madagascar</b> | <b>70,0</b> | <b>73,3</b> | <b>71,3</b> | <b>69,6</b> | <b>80,7</b> | <b>72,1</b> | <b>68,7</b> | <b>76,5</b> |
| Antananarivo      | 68,0        | 66,4        | 61,7        | 48,3        | 66,0        | 59,8        | 57,7        | 66,8        |
| Fianarantsoa      | 74,2        | 75,1        | 81,1        | 83,2        | 91,0        | 86,0        | 77,6        | 88,2        |
| Toamasina         | 77,9        | 79,8        | 71,3        | 82,3        | 86,3        | 77,1        | 71,9        | 78,3        |
| Mahajanga         | 53,2        | 73,8        | 76,0        | 72,4        | 89,1        | 74,1        | 70,2        | 71,6        |
| Toliara           | 81,1        | 82,0        | 71,6        | 76,1        | 81,2        | 72,3        | 74,8        | 82,1        |
| Antsiranana       | 60,2        | 62,3        | 72,6        | 69,2        | 83,7        | 65,4        | 64,2        | 68,1        |
| <b>Urbain</b>     | <b>50,1</b> | <b>63,2</b> | <b>52,1</b> | <b>44,1</b> | <b>61,6</b> | <b>53,7</b> | <b>52,0</b> | <b>54,2</b> |
| <b>Rural</b>      | <b>74,5</b> | <b>76,0</b> | <b>76,7</b> | <b>77,1</b> | <b>86,4</b> | <b>77,3</b> | <b>73,5</b> | <b>82,2</b> |

*Source : INSTAT/DSM/EPM 1993, 1997, 1999, 2001, 2002, 2004, 2005, 2010*

## SECTION 03 : MONDE DE LA MICROFINANCE

### 1- Définitions de la Microfinance

Le mot « Microfinance » est composé de deux (02) mots clés : Micro et Finance. La microfinance pourrait être entendue dans l'esprit au dictionnaire Le Petit Robert selon le sens de chacune de ses composantes.

D'abord, « Micro » dérivé de grec Micros qui signifie petit. C'est le préfixe qui indique la division par un million de l'unité dont il précède le nom.

Ensuite, « Finance » signifie des ressources pécuniaires. On dirait donc, que, c'est une infime unité des ressources pécuniaires, de l'argent.

On peut entendre par microfinance, la prestation de services de crédit et/ou d'épargne aux agents économiques vulnérables, exclus du système bancaire, en vue de leur permettre de réaliser des activités génératrices de revenus, de créer des emplois ainsi de lutter contre la pauvreté.

La Microfinance désigne l'activité de collecte d'épargne et de financement des petits producteurs ruraux et urbains. Elle représente une synthèse pragmatique issue de la recherche d'un dénominateur commun à la diversité des opérations de terrain<sup>6</sup>.

La microfinance se définit suivant ses deux fonctions : intermédiation financière et intermédiation sociale.

a) Intermédiation financière :

L'institution de microfinance a pour fonction primordiale, l'offre d'intermédiation financière. Il s'agit de transfert de capitaux ou liquidités que certains ont en surplus vers l'autre qui sont au contraire en insuffisance de capitaux ou de liquidités ;

« Elle rend efficace l'épargne et le crédit lorsque les intermédiaires commencent à transférer les fonds provenant d'entreprise et individus qui les ont accumulés et sont prêts à offrir cette liquidité à ceux qui souhaitent l'acquérir »<sup>7</sup>.

b) Intermédiation sociale :

L'intermédiation financière et l'intermédiation sociale sont deux (02) fonctions complémentaires. L'intermédiation financière est réussie lorsqu'elle s'accompagne d'une intermédiation sociale. Cette dernière procède à former les groupes ou personnes marginalisés à établir des relations d'affaires solides avec les institutions de microfinance. Elle se définit comme la construction du capital humain et social nécessaire à une intermédiation financière pérenne destinée aux agents économiques de faible revenu.

---

<sup>6</sup> Horizons bancaires, n°326, Octobre 2005, Page 11

<sup>7</sup> Von Pischke(1991), in Manuel de la Microfinance (1990), Page 77

## **2- Différence entre Microfinance et Microcrédit**

La microfinance se confond avec le « microcrédit » pour plus grand nombre de personne, voire même pour le grand public.

La microfinance désigne le dispositif permettant d'offrir des crédits de faible montant « **microcrédit** » à des catégories d'agents pauvres pour les aider à conduire les activités productrices ou génératrices de revenus, leur permettant ainsi de développer leurs petites entreprises.

Le microcrédit est un crédit d'un montant peu élevé sensiblement inférieur au crédit qu'une entreprise ou qu'un ménage peut solliciter auprès d'une banque. En d'autre terme, c'est un prêt à court terme, permettant la constitution d'un fond de roulement et la réalisation de petits investissements.

Avec le temps et le développement assez rapide de ce secteur financier dans le monde, y compris dans les Pays en Développement, la microfinance s'est élargie avec une large gamme de services à savoir le crédit, l'épargne, l'assurance, le transfert d'argent,...

## **3- Pourquoi la Microfinance ?**

Les banques ne fournissent pas de services financiers à des clients dépourvus d'un minimum de revenu. Pour gérer un compte client, les banques doivent supporter un coût fixe assez substantiel qui ne dépend pas du montant des sommes d'argent mis en jeu. Il y a un seuil de rentabilité associé au crédit ou au crédit bancaire. Cela se traduit que la banque perd de l'argent dans le cas où, elle effectue une transaction au dessous d'un certain montant. Le problème se présente aux agents qui possèdent de besoins de financement au dessous de ce montant. Les pauvres, de plus, ne détiennent pas des biens pour servir de garantie. Les banques n'ont pratiquement pas de recours contre les emprunteurs défaillants.

Face à ce problème d'exclusion, la microfinance offre des produits et services aux ménages disposaient de moyens de financement limités, alors que, ces catégories de ménage représentent la majorité de la population. Les IMF deviennent très actives.

## **4- Objectifs de la Microfinance**

Contrairement au financement du développement qui en général, a pour objectif d'améliorer l'offre de services financiers à l'ensemble de l'économie dans les pays en développement, la microfinance vise particulièrement à faciliter l'accès à ces services des catégories de la population à faible revenu.

Sont objectifs de la microfinance :

- L'amélioration des conditions d'accès des pauvres aux produits financiers. La microfinance procède à la simplification des procédures à suivre dans l'accès au crédit, épargne, assurance.
- La contribution à la réduction de la vulnérabilité et de la pauvreté des ménages et des micros entreprises exclus dans le système bancaire traditionnel. La présence de la microfinance permet de renforcer les capacités économiques et humaines des différentes catégories de la population, en particulier les femmes.
- La réalisation d'une meilleure collecte de l'épargne des ménages et des petits entrepreneurs pour le réinjecter ensuite dans le circuit économique.

## **5- Acteurs de la Microfinance**

Sont considérés comme acteurs de la microfinance :

- Le gouvernement
- Les bailleurs de Fonds
- Les organismes techniques spécialisés
- Les associations professionnelles
- Les institutions bancaires

***Le Gouvernement :***

Il joue pleinement ses prérogatives absolues de garant institutionnel dans le développement des équilibres macro-économiques, de la sécurisation des dépôts, des voies de recours juridiques et du développement ainsi que de l'expansion de la microfinance.

### ***Les Bailleurs des Fonds :***

Ils interviennent intensivement à Madagascar pour le développement des Institutions de Microfinance. Plusieurs réseaux bénéficient de leurs appuis et aideront à créer d'autres réseaux dans des zones non encore couvertes.

Les principaux Bailleurs de Fonds de la microfinance sont :

- La Banque Mondiale
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds d'Equipement des Nations Unies (FENU)
- L'Union Européenne
- L'Agence Française de développement (AFD)
- L'United States Agency for International Developpement (USAID)
- Millennium Challenge Account Madagascar (MCA)

### ***Les organismes techniques spécialisés :***

A part les moyens financiers, la mise en place de caisses de base et des structures de fonctionnement d'Institutions de Microfinance requiert une expertise technique appropriée. Raison pour laquelle, chaque institution est généralement assistée par un organisme technique spécialisé en matière d'implantation et de développement de structure microfinancière. Les appuis concernent notamment la mise en place des instruments de gestion et de contrôle en vue de rechercher viabilité et pérennité à terme.

Quatre organismes interviennent actuellement à Madagascar :

- Centre International de Développement et de Recherche (CIDR)
- Développement International Desjardins (DID)
- Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre (FERT) et International de Crédit Agricole et Rural (ICAR)
- Institut de Recherche Appliquée au Management (IRAM)

### ***Les associations professionnelles***

Il s'agit de:

- l'Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes (APIFM)
- l'Association des Institutions de Microfinance Non Mutualistes (AIM)

### ***Les institutions bancaires :***

La majorité de ces banques sont sensiblement orientées vers les grandes et moyennes entreprises privées et l'augmentation de liquidité dans le système n'a pas été utilisée pour accroître les portefeuilles de prêt et élargir la clientèle.

La BTM, traditionnellement, l'un des principaux intermédiaires du Gouvernement pour le financement du milieu rural, a été racheté en 1999 par la Bank Of Africa et inclut la participation d'actionnaires privés malgaches et l'International Finance Corporation. Une des conditions agréées à la privatisation était le maintien d'un département de Microfinance qui pourrait continuer à financer des associations paysannes et organisations du secteur rural. C'est ainsi que la BTM/BOA demeure active et dynamique auprès du secteur de la microfinance.

## **6- Cible de la Microfinance**

La cible des services de microfinance est une personne dont les revenus sont faibles et, qui n'a pas accès aux institutions financières formelles, faute de pouvoir remplir les conditions exigées par ces institutions (documents d'identité, garanties, dépôt minimum etc.). Il mène généralement une petite activité génératrice de revenus dans le cadre d'une petite entreprise familiale.

- ***Dans les zones rurales***, ce sont souvent de petits paysans ou des personnes possédant une petite activité de transformation alimentaire ou un petit commerce, petits exploitants agricoles, éleveurs,...

- **Dans les zones urbaines**, la clientèle est plus variée : petits commerçants, prestataires de services, artisans, jeunes diplômés chômeurs, femmes

On les désigne généralement par le terme de micro-entrepreneur et la plupart de ces micro-entrepreneurs travaillent dans le secteur informel ou non structuré. C'est donc, aux individus qui composent ce segment de marché exclu ou mal servi par les institutions financières classiques (banques, assurances) que s'adresse la microfinance.

**Tableau n° 02 : Représentation des cibles des IMF**

| INSTITUTION DE LA MICROFINANCE | CIBLES   |
|--------------------------------|--|
| <b>CECAM</b>                   | Agriculteurs, éleveurs   |
| <b>ACEA</b>                    | Activités agricoles, petites commerces   |
| <b>TIAVO</b>                   | Petites fonctionnaires, commerçants, artisans, petits agriculteurs, groupement rural ou agricole.<br>Il y a un crédit spécifique pour les femmes |
| <b>OTIV</b>                    | Petits marchands, exploitants agricoles, artisans, toutes personnes ayant un faible revenu mais régulier   |
| <b>ADEFI</b>                   | Micro entrepreneurs  |
| <b>SIPEM</b>                   | MPME   |

*Source : Offre de produits et services de Microfinance(APIFM)*

## 7- Historique de la Microfinance à Madagascar

L'origine de la microfinance à Madagascar remonte près d'une vingtaine d'années. Les défaillances de système bancaire en milieu rural ont favorisé la création des Institutions de Microfinance à partir de l'année 1990 dans notre pays.

L'histoire de la microfinance comporte trois (03) parties bien délimitées :

- Avant l'année 1990
- De l'année 1990 jusqu'au 1995
- De l'année 1995 jusqu'à nos jours

### **Avant l'année 1990**

A cette époque, aucune Institutions de Microfinance n'existe. Néanmoins, la banque Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra (BTM), depuis 1976 est reprise en 1990 par la Bank Of Africa (BOA) dans la cadre de sa privatisation, était la seule banque qui fait intervenir dans le secteur de la microfinance. Ses activités, dans ce domaine, étaient limitées à l'octroi de crédit aux paysans et n'atteignent qu'une frange limitée de la population rurale.

### **De l'année 1990 jusqu'à 1995**

Cette période, pour la microfinance est appelée : la phase d'émergence des Institution de Microfinance. Cette émergence a été surtout favorisée par la conjugaison des interventions des trois (03) entités, à savoir :

- Les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, Union Européenne, Agence Française de développement, Coopération Allemande, Inter coopération Suisse,...)
- Le gouvernement au travers de sa politique en faveur du secteur avec le concours de financement de la Banque Mondiale à travers : le projet d'exécution PATFR/ADMMEC jusqu'en 1997, le projet microfinance pour une phase de deux (02) ans (1998-1999) et l'AGEPMF, gestion de programme de microfinance planifiée sur quinze (15) ans, dont le démarrage officiel a débuté en Juin 1999.
- Les Agences d'Implantation et de Développement ou Opération technique spécialisée et qui ont assuré l'encadrement technique des IMF.

Il est intéressant de faire remarquer que cette période est la période où de nombreuses IMF mutualistes et non mutualistes ont été émergées.

### **❖ Institutions de Microfinance Mutualistes**

Au cours de cette période, de nombreuses Institutions de Microfinance se sont créées dans des différentes régions :

- en 1990 dans la région de Marovoay : AECA, CIDR
- en 1993 dans la région du Vakinakaratra : CECAM, FERT
- en 1994 dans la région de Toamasina et du Lac Alaotra : Otiv, DID
- en 1995 à Antsirabé : ADEFI

TIAVO et WOCCU, en 1995 à Fianarantsoa (WOCCU étant l'opérateur qui a lancé l'implantation initiale du réseau TIAVO. Il a été ensuite relayé par l'IRAM à partir de l'année 1999).

OTIV/DID et CECAM/FERT constituent les deux plus grands réseaux dans cette catégorie tant en terme de volume d'activités que de couverture géographique.

### **❖ Institutions de Microfinance non Mutualistes**

Dans cette catégorie, figurent :

- SIPEM, qui a été créée en 1990 à Antananarivo. Elle ne couvre que de très infime surface, son rayon d'activité est très limité à 30km.
- VOLA MAHASOA/CIDR, créée en 1993 et implanté dans la partie SUD de l'île, à Toliara.
- APEM/PAIQ, créé en 1987 et est intervenu par le système de partenariat sur Antananarivo et Toliara.
- EAM, initié sous forme de projet en 1990, transformé en Association de droit malgache en 1996, elle a acquis la pérennisation financière, depuis la fin de l'année 1998.
- CEM, la plus ancienne Institution financière qui pratique le volet épargne orientée vers la population ayant des bas revenus.

- CEFOR, HAIGONALA
- MAHAVOTSE, nouvellement venu et qui s'opère dans la partie Sud de Madagascar.
- MICROCRED, PAMF (Première agence de Microfinance)

### **De l'année 1996 jusqu'à nos jours**

Cette phase est appelée une phase de développement et de croissance des IMF. En 1996, les Institutions de Microfinance non Mutualistes sont marquées par une extension géographique et une consolidation des réseaux préexistés. A titre d'exemple, l'ouverture de nouvelle caisse dans la zone périurbaine de la capitale et du Nord Est (SAVA) puis dans la zone urbaine, l'année 2000. La mise en place de la Cellule de Coordination Nationale de la microfinance et l'élaboration du DSNMF ont été situées en 2003, qui sont en relation avec le MAP.

Il est apparu en 2005 la nouvelle loi relative à l'activité et au contrôle des IMF : Loi 2005-016 du 25 septembre 2009, qui fixe les formes juridiques des IMF et les modalités de leurs immatriculations au RCS, ainsi que la fixation de capital minimum des établissements de crédit et de la valeur nominale des titres de participations.

L'année 2007, de nouvelles IMF ont vu le jour à savoir Accès Banque, Microcrédit, PAMF.

A l'heure actuelle, plusieurs institutions sont installées dans diverses régions pour assurer la demande de la population.

## **SECTION 04 : MICROFINANCE A MADAGASCAR**

### **1- Marché de la microfinance à Madagascar**

Avant l'année de la crise politique à Madagascar, notamment, l'année 2007, les Institutions de Microfinance Mutualistes ont tenu beaucoup de place dans ce secteur et sont qualifiées par une forte croissance. Malgré l'évolution de cadre légal qui régit le secteur de la microfinance, un changement de profil s'annonce, depuis l'année 2007.

Il y a l'arrivée de trois (03) nouveaux entrants de statut juridique bancaire à la société Anonyme (SA), à savoir : PAMF MADAGASCAR (filial de AKAM), MICROCRED MADAGASCAR et ACEES BANQUE MADAGASCAR.

A l'heure actuel, Madagascar contient vingt-sept (27) Institutions de Microfinance agréées et que la répartition est la suivante :

- Onze (11) IMF de niveau 01 (Non mutualiste)
- Douze (12) IMF de niveau 02 (dont 09 Mutualiste)
- Quatre (04) de niveau 03 (dont 01 Mutualiste)

A Madagsacar, toutes les vingt-deux (22) régions sont servies des IMF. Les institutions de niveau 02 et de niveau 03 ainsi que les banques interviennent dans plusieurs régions et détiennent à leur actif de nombreux points de service. A titre d'exemple, le réseau CECAM, institution de microfinance de niveau 03 mutualiste, dispose cent quatre-vingt-sept (187) caisses éparpillant dans treize (13) régions ; Microcrédit, Banque territoriale, disposant de dix-sept (17) agences se trouvant dans neuf (09) régions.

Mais il est annoté que les régions de Melaky et Betsiboka ont une faible couverture. Ce phénomène est dû aux facteurs externes comme la faible densité de la population, l'enclavement, le problème des infrastructures routières, l'état dérisoire des autres infrastructures de ces régions.

**Tableau n°03: Répartition des points de services par région (Situation au 31/12/2012)**

| Région     | IMF ou autre établissement de crédit concerné                           | Banque territoriale concernée                           | Nombre de points de services |
|------------|---|---|------------------------------|
| Analamanga | ACEP<br>Madagascar,<br>APEM PAIQ,<br>PAMP-CDA,<br>CEFOR, HARDI-FINANCE, | Accès Banque Madagascar,<br>Microcred Banque Madagascar | 129                          |

|                        |  |   |    |
|------------------------|--|---|----|
|                        | MADA<br>CREDITO,<br>MAMELASOA,<br>PAMF, SIPEM,<br>OTIV TANA,<br>CECAM, MECI  |   |    |
| Vakinankaratra         | ACEP<br>Madagascar,<br>FANAMPIANA<br>IVOARANA,<br>SIPEM, TITEM,<br>VAHATRA,<br>VATSY, OTIV<br>TANA, CECAM,<br>MECI,<br>MADACREDITO | Accès Banque<br>Madagascar,<br>Microcred Banque<br>Madagascar | 90 |
| Itasy                  | PAMF, SOAHITA,<br>TITEM, OTIV<br>TANA, CECAM   | Accès Banque<br>Madagascar                                    | 34 |
| Bongolava              | TITEM, CECAM   | Accès Banque<br>Madagascar,<br>Microcred Banque<br>Madagascar | 22 |
| Amoron'i Mania         | ACEP<br>Madagascar,<br>CECAM, OTIV<br>Antananarivo   |   | 25 |
| Atsimo<br>Atsinanana   | TIAVO  |   | 13 |
| Ihorombe               | CECAM, TIAVO   | IFRA  | 8  |
| Vatovavy<br>Fitovinany | TIAVO, CECAM   | IFRA  | 48 |
| Anosy                  | FIVOY,<br>ORDIMIC (*)  | IFRA  | 98 |
| Androy                 | FIVOY  | IFRA  | 8  |
| Atsimo Andrefana       | VOLA<br>MAHASOA,<br>CECAM, TIAVO   | Microcred Banque<br>M/car, IFRA                               | 23 |
| Menabe                 | CECAM,<br>SOAHITA  |   | 12 |
| Alaotra Mangoro        | ACEP<br>Madagascar,<br>SIPEM, OTIV   | Microcred Banque<br>Madagascar                                | 43 |

|                 |  |                                |     |
|-----------------|--|--------------------------------|-----|
|                 | Alaotra Mangoro,<br>CECAM,<br>AGRICRED   |                                |     |
| Analanjirofo    | OTIV Zone<br>Littoral  |                                | 25  |
| Atsinanana      | ACEP<br>Madagascar,<br>EAM-Finances,<br>SIPEM, OTIV<br>Zone<br>Littoral,MECI,<br>MADACREDITO   | Microcred Banque<br>Madagascar | 28  |
| Betsiboka       | OTIV Alaotra<br>Mangoro, OTIV<br>Boeny Mahajanga   |                                | 2   |
| Boeny           | ACEP<br>Madagascar,<br>EAM-Finances,<br>SIPEM,<br>MAMPITA,<br>MUTUA FIDE<br>MICROFINANCE,<br>PAMF, OTIV<br>Boeny Mahajanga,<br>OTIV TANA | Microcred Banque<br>Madagascar | 32  |
| Melaky          | OTIV Boeny<br>Mahajanga  |                                | 1   |
| Sofia           | CECAM, PAMF,<br>OTIV DIANA   |                                | 17  |
| Diana           | EAM-Finances,<br>ODRD, OTIV<br>DIANA, PAMF,<br>SIPEM   | Microcred Banque<br>Madagascar | 19  |
| Sava            | OTIV Sava  |                                | 20  |
| Haute Matsiatra | ACEP<br>Madagascar,<br>EAM-Finances,<br>TIAVO, CECAM,<br>SIPEM   |                                | 57  |
| TOTAL           |  |                                | 754 |

(\*) Le nombre d'associations paysannes d'ORDIMIC (au nombre de 76) a été considéré comme points de services. **Source : CNMF**

## **2- Politique publique de la microfinance à Madagascar**

Dans le langage de la politique publique de la microfinance, trois points (03) points s'avèrent nécessaires : la notion de la politique publique, la stratégie nationale de la microfinance et le cadre règlementaire de la microfinance à Madagascar.

### **a- Notion de la politique publique**

Une politique est un ensemble des mesures prises par une puissance publique pour orienter le développement d'un secteur d'activité. En matière de microfinance, il existe plusieurs catégories de politique publique comme la politique régulant globalement le secteur financier, la stratégie de lutte contre la pauvreté, la stratégie de développement rural, la politique spécifique de microfinance, politique de financement agriculture,...

Plus précisément, une politique publique peut être définie comme un programme d'action validé par une autorité publique ou le produit de l'activité d'une autorité publique entendue comme le lieu d'exercice "des fonctions de gouvernement sur des ressortissants et des espaces géographiques définis"<sup>8</sup>

Elle peut habiller des modalités différentes (règles, normes, organisations, interventions directes).

La politique du Gouvernement de Madagascar pour le secteur de la Microfinance est volontaire et concerne à la fois son développement et sa régulation. Il a mis de l'avant :

- des politiques de réforme du secteur financier (politique monétaire et fiscale),
- la modernisation de la législation bancaire,
- la privatisation des banques d'Etat,
- son engagement à promouvoir et à développer le secteur de la Microfinance,

---

<sup>8</sup> Meny. Y et Thoenig JC. Politique publique. PUF 1989, page 391

- un cadre réglementaire (loi 95-030) pour assurer le développement des initiatives en microfinance,
- une loi 2005-016 du 29 Septembre 2005, relative à l'activité et au contrôle des Institutions de MicroFinance
- la coordination du développement de la microfinance avec les intervenants sous la responsabilité du Ministère des Finances et du Budget, par le biais de la Coordination Nationale de la microfinance
- la responsabilisation auprès de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) de la surveillance du secteur, du suivi de l'application des normes prudentielles et règles, et des autorisations des agréments.

Dans cette optique, le Gouvernement a approuvé en juin 2004 le Document de Stratégie Nationale de MicroFinance élaboré en avril 2004 suite à un processus participatif de tous les acteurs et intervenants du secteur. Un Atelier s'est tenu en octobre 2007 suite à l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale de MicroFinance (SNMF) et dont l'objet était d'aligner le contenu de la SNMF aux objectifs et directives du Madagascar Action Plan (MAP).

Les politiques spécifiques de la microfinance se sont progressivement structurés au fil des années 90. Elles se sont appuyées dans la démarche plus globale les Stratégies Nationales de la Microfinance.

#### **b- Stratégies Nationales de la Microfinance**

La Stratégie Nationale de la Microfinance constitue une référence au choix politique d'un pays. Elle vise la disposition d'un secteur de microfinance viable et pérenne, capable de donner satisfaction aux besoins de la population tant urbaine que rurale. La microfinance a pour objet d'assurer son développement en protégeant la population.

La lutte contre la pauvreté, la stimulation de la croissance économique et la favorisation des zones défavorisées,... font partie des missions de la microfinance. Les priorités dans l'appui au secteur sont identifiées : consolidation des IMF existantes, création des IMF dans les

zones insuffisamment pourvues, appui aux tutelles (Ministère des finances, Ministère de Développement rural,...)

Tant qu'il y a plusieurs stratégies de développement de la microfinance, le développement de la microfinance rurale est classé comme la priorité.

Toute question économique tourne autour de la question sur le développement, force est cependant de dire que le gouvernement cherche des moyens pour soutenir le développement des IMF qui répondent aux besoins de financement des ruraux.

Le gouvernement dispose quelques grandes orientations dont :

- La poursuite de la mise en œuvre des projets de grande envergure par des bailleurs institutionnels visant la promotion des IMF ;
- La définition d'un cadre favorable au bon fonctionnement des IMF ;
- La mise en place d'une autorité de prévision des IMF adoptée à leurs risques et en même temps, apte à accompagner le développement des institutions.

### **c- Cadre légal et règlementaire**

La croissance d'un secteur se réfère à la qualité de législation et de règlementation mise en œuvre. En matière de microfinance, la loi 2005-016 du 25 septembre 2005, relative à l'activité et au contrôle des IMF, définit les champs des activités autorisés par les IMF ainsi que les contraintes en termes d'organisation du contrôle interne et externe et les normes prudentielles auxquelles, elles doivent être conformes en fonction de leur niveau de classification :

Les institutions mutualistes ou non mutualiste sont classées en trois niveaux selon les opérations qui leurs sont autorisées, la structure de fonctionnement et de contrôle, l'importance des risques de gestion et/ou les normes de prudence exigées.

Quatre (04) grands lignes se trouvent sur cette réglementation, à savoir : la définition de l'activité de microfinance, la classification en trois (03) niveaux des IMF, les méthodes de suivi et de contrôle adaptés et les diverses dispositions.

Il existe une autre loi qui régit l'activité et au contrôle des établissements de crédit : Loi n°95-030. Cette dernière a redéfini le régime des activités bancaires en instituant cinq (05) catégories d'établissement de crédits suivants leurs activités :

- Les banques de dépôts territoriales
- Les banques extraterritoriales (off-shore)
- Les établissements financiers
- Les Institutions Financières Mutualistes
- Les Institutions financières spécialisées telles que les Assurances

Cette loi souligne trois (03) points distincts dont l'assujettissement à un régime homogène de tous les établissements à caractère bancaire, l'attribution à une autorité indépendante de la Commission de Supervision Bancaire et Financière de l'ensemble des attributions qui doivent être conjuguées aux activités bancaires, le renforcement de la protection des droits de la clientèle par l'institution d'un droit au compte et une règlementation des conditions de rupture de crédit.

### **3- Les différentes Institutions des Microfinance à Madagascar**

A Madagascar, le niveau, le caractère ainsi que les formes juridiques des IMF varient selon le capital minimum exigé. Le Décret n°2001-013 porte la fixation de ce capital minimum des établissements de crédit et la valeur nominale des titres de participation.

Afin de mieux appréhender le capital minimum, nous avons mis à votre disposition le tableau ci-après :

**Tableau n° 04 : Récapitulation des niveaux des IMF (Source : CNMF)**

| IMF1       |                | IMF2                            |   | IMF3                              |                 |
|------------|----------------|---------------------------------|---|-----------------------------------|-----------------|
| Mutualiste | Non Mutualiste | Mutualiste                      | Non Mutualiste  | Mutualiste                        | Non Mutualiste  |
| Aucun      |                | IMF de base :<br>15.000.000 MGA | SARL ne recevant pas de fonds du public :<br>60.000.000 MGA | IMF de base :<br>300.000.000 MGA  | 700.000.000 MGA |
|            |                | Union :<br>60.000.000 MGA       | SA ne recevant pas de fonds du public :<br>100.000.000 MGA  | Union :<br>500.000.000 MGA        |                 |
|            |                | Fédération :<br>100.000.000 MGA | IMF recevant des fonds du public :<br>200.000.000 MGA       | Fédération :<br>1.000.000.000 MGA |                 |

## **CONCLUSION DU CHAPITRE I**

Ce chapitre nous permet de savoir la situation de l'économie malgache dans l'état actuel, de découvrir ce qu'on entend par la microfinance et ses alentours. On peut dire que, Madagascar est dans une situation de récession économique flagrante et que les Institutions de la Microfinance présente une portion de solution pour le remède de notre économie.

La microfinance est un ensemble des moyens permettant à la disposition des populations pauvres un petit capital à fructifier. Autrement dit, c'est un moyen de garantir et de rentabiliser une indispensable proximité et des méthodes employées pour démarrer les opérations.

Sa finalité est de donner à la population le pouvoir de contrôler entièrement son capital pour bénéficier des fruits de son labeur.

## **CHAPITRE II :**

### **APPORTS DE LA MICROFINANCE**

## **CHAPITRE II : APPORTS DE LA MICROFINANCE**

Le temps actuel est marqué par la présence de nombreuses IMF dans toutes les régions, aussi bien urbaines que rurales.

Cette partie procède à évaluer les portées de la Microfinance, voyons maintenant en premier lieu la contribution de la microfinance dans le développement rural et, en second lieu la contribution de la microfinance pour la lutte contre la pauvreté.

### **SECTION 01 : CONTRIBUTION DE LA MICROFINANCE DANS LE DEVELOPPEMENT RURAL**

Si on observe la potentialité naturelle et humaine possédant à Madagascar, il est honte de constater qu'actuellement Madagascar est caractérisé par une économie faible et classée parmi les pays en développement. La promotion de secteur filière présente un facteur important pour promouvoir le développement d'un pays.

En matière économique, l'agriculture est comme un facteur important du développement, surtout, rurale à Madagascar. Cette section s'articule sur l'importance de l'agriculture dans le développement rural à Madagascar et la contribution de la microfinance dans le financement rural et agricole.

#### **1- L'agriculture : facteur important de développement rural à Madagascar**

Comme l'agriculture est un facteur important de développement rural, Trois (03) points méritent d'être considérés :

- l'agriculture assure la sécurité alimentaire
- l'agriculture mobilise les mains d'œuvres ruraux
- l'agriculture dans le monde rural

**a) L'agriculture assure la sécurité alimentaire**

Traditionnellement, l'agriculture assure l'origine principal des denrées alimentaires de la société, à part de l'élevage, la pêche. Comme l'agriculture est le premier secteur économique de Madagascar, plus de 80% de la population malgache sont des agriculteurs ; il est évident de dire que, les produits agricoles occupent une part importante de l'alimentation des malgaches.

En outre, en matière de développement agricole, la politique émise par le Ministère de l'Agriculture a pour but de lutter contre l'insécurité alimentaire dans le respect des normes et de la qualité de produits agricoles.

Les ménages exercent, alors, des cultures qui servent l'autoconsommation mais, non pas le marché. Ils orientent beaucoup sur la production des produits vivrières, c'est-à-dire, sur les cultures vivrières comme la culture de riz, paddy, maïs, manioc,..., tandis que les cultures de rentes (café, poivre noir, vanille,...) ne présente qu'une part assez insuffisante.

A titre d'exemple, concernant la production rizicole, 54,3%<sup>9</sup> de la production de riz sont autoconsommés par le riziculteur lui-même, alors que 25,8%<sup>10</sup> sont seulement destinés à la vente et les restes sont réservés pour la semence de l'année future.

**b) L'agriculture mobilise les mains d'œuvre ruraux**

L'espace géographique à Madagascar est caractérisé par une inégalité de répartition de la population, à cause de la faiblesse du taux d'urbanisation. Au sens large, la proportion des ménages agricoles atteint 88,7% du milieu rural et 51,8% en milieu urbain<sup>11</sup>.

D'après ces données, force est de constater que l'économie rural représente une forte opportunité pour le développement, grâce à la quantité de main d'œuvre et une vaste étendue de surface à exploiter.

---

<sup>9</sup>, <sup>10</sup> Enquête auprès des ménages, rapport principal, page 08

<sup>11</sup> Enquête auprès des ménages, rapport principal, page 07

Dans le cas où l'agriculture est bien structuré et bien soutenu, il génère un double effet tels que direct et indirect. Du point de vue direct, il transforme les agriculteurs en agents responsables et autonomes de leurs activités, génératrices de revenus. Du point de vue indirect, le développement de l'agriculture a un impact positif au niveau du commerce, des industries, de transport,...

### c) L'agriculture dans le monde rural

L'agriculture, dans le milieu rural, présente comme un facteur de survie de la population. Elle est le premier emploi de la majorité de ruraux mais, elle est un peu fragile, caractérisée par une faible rentabilité. Plusieurs causes expliquent cette fragilité.

- Les aléas climatiques

La catastrophe naturelle est un phénomène inévitable, personne ne peut pas détailler. Les agriculteurs ne font que de chercher des moyens pour alléger la gravité de dégâts, causés par elle.

- Le non qualification des agriculteurs

Le niveau de scolarisation des employés agricoles est faible. 25,1%<sup>12</sup> de l'ensemble de la population rural n'ayant pas fréquenté l'école.

De nombreux agents ne savent pas ni lire ni écrire, l'important pour eux c'est de savoir comment utiliser l'angady. Ce tableau ci après montre ce faible niveau d'instruction.

---

<sup>12</sup> Rapport économique et financier, 2011

**Tableau n° 05 : Niveau d'instruction des employés agricoles(en pourcentage)**

| Niveau d'instruction          | Homme      | Femme      | Ensemble   |
|-------------------------------|------------|------------|------------|
| N'ayant pas fréquenté l'école | 23,2       | 26,8       | 25 ,1      |
| Primaire                      | 63,1       | 62,1       | 62,6       |
| Secondaire premier cycle      | 10,9       | 9,5        | 10,2       |
| Secondaire deuxième cycle     | 2,3        | 1,3        | 1,8        |
| Supérieur                     | 0,3        | 0,2        | 0,3        |
| Technique ou Professionnel    | 0,2        | 0,1        | 0,1        |
| <b>Ensemble</b>               | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

Source : Recensement agricole 2004-2005

- Manque de financement

Le mode de production des agriculteurs ne voit pas d'une évolution dans le monde rural. Il est caractérisé par l'utilisation des outils archaïques et traditionnels. La non qualification de force de travail ainsi que, le système de production limite les agriculteurs de se contenter sur les cultures vivrières et de ne pas augmenter la surface cultivable. Cette situation est due au manque de financement des paysans. Faute de financement, les agriculteurs ne peuvent pas appliquer les nouvelles technologies.

## **2- Contribution de la microfinance dans le développement rural et agricole**

Le milieu rural est loin d'être touché par le développement et de croissance économique à cause du caractère dominant de la pauvreté à la campagne et surtout, parce que les objectifs de la croissance économique et la réduction de la pauvreté ne seront pas réalisés sans une meilleure exploitation des activités agricoles.

Comme l'agriculture devient un facteur important de développement, il a besoin de soutenance et de renforcement inclusif alors que, la microfinance apporte sa part en offrant plus de produits et de services contribuant au développement agricole ainsi que rural.

#### a) **La microfinance au service du développement rural et agricole.**

Le financement du monde rural et, plus spécifique, celui de la production agricole a été probablement, dans les années 80 l'une des motivations principales de recherche d'outils de financement alternatif.

A cette époque, on assistait à une remise en cause du rôle des banques agricoles ou de développement dans les pays en développement. Le financement rural et agricole ne représente plus qu'une part très limitée des services financiers dans de nombreux pays en développement. En conséquence, il est plutôt informel.

Les besoins en financement du secteur agricole malgache sont importants. Ils sont avant tout destinés à améliorer la productivité de la terre et de la main d'œuvre, les revenus agricoles et la sécurité alimentaire des ménages qui stagne depuis 30 ans<sup>13</sup>.

La politique agricole et celle de la microfinance se fondent sur l'intérêt d'avoir une production agricole rentable avec un minimum de risques en développement des assurances concernant le remboursement, en cas de décès ou d'invalidation permanente de l'emprunteur.

La microfinance, en milieu rural finance l'agriculture, l'élevage, la pêche, avec des prêts à court terme, permettant aussi l'extensification des surfaces que l'intensification comme, l'utilisation des innovations, l'amélioration des rendements.

D'une manière générale, en matière d'agriculture, la microfinance exerce des difficultés, notamment sur les caractères de l'activité agricole (activité) risque, activité incertaine et, définie par une saison bien précise. La microfinance, alors, ne peuvent pas répondre tous les besoins ressentis de tous les agriculteurs.

---

<sup>13</sup> Lettre de politique de financement rural du MAEP

**b) La microfinance : Moyen de passage de l'économie de subsistance à l'économie de marché**

La microfinance, par sa fonction, permet une meilleure collecte de l'épargne des ménages et des petits entrepreneurs pour les refinancer dans des projets de développement ruraux et pour offrir de crédit aux paysans pour leurs besoins en matière d'investissement. À travers les projets de développement les producteurs ruraux peuvent se développer de façon plus rapide. La présence des projets de développements permet l'acquisition d'une modernisation des techniques de production au profit des petits producteurs du monde rural, et en conséquence une amélioration de la production en terme d'efficience et d'efficacité. Outre les moyens et technique de production, suite à l'amélioration de la production, ces derniers peuvent avoir des débouchés dans les marchés régionaux qu'internationaux. Entre autre, les paysans peuvent faire face aux normes recherchées par les marchés internationaux, d'où un passage de l'économie de subsistance à une économie de marché. Par la suite, les prix de ces productions peuvent augmenter et à son tour permet d'augmenter le revenu des producteurs et leurs niveaux de vie.

Pour ce qui concerne le développement rural à Madagascar, la promotion de la microfinance se présente comme une condition préalable à la croissance rurale à travers l'accès aux financements. En effet, la libéralisation financière favorise l'augmentation de l'offre de crédit et en conséquence, la baisse des coûts d'accès à ces financements notamment pour les paysans pauvres.

La modernisation du secteur agricole peut permettre l'amélioration de la condition de vie en milieu rural d'une part, et répondre aux besoins des marchés régionaux qu'internationaux, d'autre part. La recherche des sources de financement pour atteindre ces objectifs se pose comme un défi. La demande de financement reste encore en très grande partie non couverte. Les paysans nécessitent d'un fond assez volumineux pour pouvoir réaliser une importante productivité.

La promotion de l'activité des Institutions de Microfinance accède à l'offre de crédit de couvrir le plus possible les besoins des paysans en matière de financement. En 2008, la stratégie nationale de la microfinance (SNMF) a été définie. La SNMF se propose notamment de « rassembler les acteurs autour d'actions aptes à renforcer le secteur et à le développer. Son

objectif est de disposer d'un secteur de la microfinance professionnel, viable et pérenne, intégré au secteur financier, diversifié et innovant, assurant une couverture satisfaisante de la demande du territoire et opérant dans un cadre légal, réglementaire, fiscal et institutionnel adapté et favorable ».

## **SECTION 02 : LA CONTRIBUTION DE LA MICROFINANCE POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

La pauvreté existe dans une société donnée, lorsqu'une ou plusieurs personnes n'atteignent pas un bien être économique jugé minimum raisonnable par cette société<sup>14</sup>

Cette section comprend deux (02) parties à savoir les impacts économiques et financiers de la microfinance, les effets sociaux de la microfinance.

### **I- IMPACTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA MICROFINANCE**

L'accès dans les IMF est devenu, aujourd'hui, dans certains pays en développement comme Madagascar, un instrument pour la réduction de la pauvreté. Plus précisément, la microfinance sert un outil de développement local dans la mesure où elle contribue à diminuer le nombre des pauvres et des chômeurs, à générer les revenus, à intégrer des populations jusque là défavorisées, dans la sphère de la production et de l'économie marchande, fut il dans le secteur informel, et donc stimuler la consommation, la production et la croissance économique.

En matière économique et financière de la microfinance, on s'interroge le plus souvent sur les points suivants :

- La microfinance et la réduction de la pauvreté
- L'amélioration de revenu et de l'épargne
- L'impact de la microfinance sur les marchés liés au marché financier

---

<sup>14</sup> A. Sen, "Poor relatively speaking", oxford Economic Paper,35,(1993)

## **1- La microfinance et la réduction de la pauvreté**

Les plus grands maux et le pire des crimes, c'est la pauvreté. Elle signifie une manque de ce qui est nécessaire, dénuement, médiocrité, non satisfaction des besoins propres à la survie. En matière économique, une personne est appartient à la famille des pauvres si, son revenu personnel annuel est inférieur au minimum vital de 300 dollars.

La lutte contre la pauvreté se trouve au point focal des politiques de développement de notre pays. D'une part, le document cadre pour la réduction de la pauvreté constitue le programme cadre du gouvernement malgache, l'année 2004. Il fixe comme objectif, la réduction de moitiée de la pauvreté dans dix (10) ans. D'autre part, en matière de contribution des Objectifs Millénaires pour le Développement (OMD), la microfinance met en lumière quatre (04) canaux principaux dont : l'éradication de l'extrême pauvreté, la promotion de l'éducation, l'émancipation des femmes, l'amélioration de conditions sanitaires.

Ici, on garde notre vue sur le premier canal qui est « l'éradication de la pauvreté ». Pour la situation de la population malgache, deux (02) raisons consentent pour expliquer la pauvreté.

D'un côté, l'état de la pauvreté est fonction de la faiblesse de la demande interne liée aux faiblesses de revenu. Les populations actives n'ont pas de capacité de faire lancer des projets d'investissement rentables permettant de déclencher le processus de développement. La microfinance fournit, alors, des services permettant de protéger, de diversifier et d'accroître les sources de revenu des pauvres, clients de la microfinance.

De l'autre côté, l'insuffisance de revenu rend les agents de ne pas avoir la capacité d'épargner, la propension à épargner tend vers zéro. Le revenu n'arrive pas à solder le niveau de la consommation ainsi que de donner satisfaction aux besoins vitaux. Les agents ne disposent pas de capital afin de démarrer ou de faire prospérer leurs activités.

La microfinance procède également à traiter la vulnérabilité économique en amortissant les effets d'événement soudains et contraires tels que les aléas climatiques ou les accidents de la vie sociale.

A titre l'exemple, l'Institution de Microfinance Mutualiste, CECAM propose cinq (05) types de crédit pour ses clients, à savoir : le crédit à la production, le crédit pour

l'investissement, le crédit stockage pour les productions agricoles, le crédit commercialisation, le crédit de dépannage. Les usagers peuvent octroyer un crédit appelé : crédit de dépannage en cas de problèmes imprévu comme la maladie, le cyclone,..., et que le problème est exacte et bien éclairci.

## **2- L'amélioration de revenu et de l'épargne ainsi que l'emploi**

### **a) Sur le revenu**

Les retombées positives de la microfinance sont identifiées et confirmées, et présentent des progrès réels pour les clients en terme d'augmentation de revenu, de la réduction à la vulnérabilité face aux aléas de la vie.

La microfinance a montré un impact palpable sur l'amélioration de la situation économique des clients. Elle permet à eux d'augmenter l'échelle de leurs activités pour procurer plus de rentabilité et pour plus de dynamisme.

L'accroissement des sources de revenu et de l'épargne fait parti de l'objectif de la microfinance. Avec les services offerts de la microfinance, les clients peuvent planifier, démarrer et développer leurs projets générateurs de revenu.

En outre, les micros prêts permettant de pallier l'irrégularité de revenu de bénéficiaires et leur donnent la possibilité de se projeter dans l'avenir. Elles opèrent un rattrapage sur le plan des revenus, de l'épargne et de la possession d'actifs et des terres, c'est-à-dire, le patrimoine.

Par exemple, à Madagascar, le réseau CECAM a identifié actuellement une progression rapide du patrimoine et un taux de sortie de la pauvreté plus élevé chez les clients de ces IMF que chez les non clients. La microfinance donne à des millions des ménages l'opportunité de développer leurs propres sources de revenu, leurs permettant d'améliorer leurs conditions de vie et celle de leurs familles.

Les réseaux CECAM, OTIV octroient des crédits à la production agricole, artisanale, l'élevage dans le but d'améliorer les revenus et de développer ces activités. Le CECAM, grâce à son crédit « Grenier Commun Villageois » permet aux agriculteurs de stocker leurs récoltes dans le grenier commun à la période de récolte et leurs vendre avec un meilleur prix dans la période de soudure

**b) Sur l'épargne**

La microfinance ne se contente pas seulement au crédit, mais elle possède quelques services comme l'épargne avec un taux d'intérêt assez plaisant. Elle aide les personnes de mettre de côté les marges qu'elles retirent de leurs activités auprès de leurs IMF partenaires.

La microfinance est un instrument efficace pour accéder à l'autosuffisance, et permettre aux plus démunis de devenir un acteur responsable.

**c) Sur l'emploi**

Faute d'emploi, l'état de la pauvreté de la population deviendra de plus en plus exorbitant. La création d'emploi fait parti un des objectifs des Institutions de Microfinance.

L'accès au service financier comme l'épargne ou le microcrédit permet aux ménages de faire prospérer leurs activités. Avec le crédit offert par l'Institution de Microfinance, les clients peuvent financer l'avance d'argent nécessaire pour le début de leurs activités, c'est-à-dire, le fond de roulement parfois les investissements.

On prend toujours les produits du réseau CECAM, ce dernier offre des aides grâce à leurs différents types de crédit. Les clients peuvent, en effet, choisir un montant pour financer leurs projets et qu'ils mettront pour qu'ils puissent signer le contrat avec lui.

Les petites entreprises financées par les IMF fournissent des emplois parce qu'elles peuvent recruter des employés grâce au nombre infime de leurs salariés, variant de dix (10) à quinze (15).

**3- L'impact de la microfinance sur les marchés liés au marché financier**

**a) Effet sur les marchés liés au marché financier**

La pauvreté est exclusivement liée aux défaillances ou à l'incomplétude du marché financier. On observe qu'actuellement la pauvreté monétaire demeurerait la forme la plus visible et prononcée dans le pays en développement.

Les IMF peuvent avoir une image signifiant sur les autres marchés liés au marché financier comme le marché de biens et service, le marché de travail,... L'accès au crédit peut jouer au niveau de la concurrence et au volume de transaction.

D'un côté, les usagers procèdent à la poursuite de l'évolution de la technologie et de diversification des activités productives pour faire face à la concurrence.

De l'autre côté, l'augmentation de volume de transaction lié au marché de crédit relève le niveau de l'offre, c'est-à-dire, le développement de l'activité économique. Ce dernier conduit donc à la création d'emploi.

Dans d'autres situations, l'accès au crédit pourra contribuer à l'augmentation de la rémunération du travail par le biais du développement des systèmes d'auto activités ainsi que par le changement des rapports sociaux permettant une grande indépendance des ouvriers agricoles dans la négociation des salaires.

**b) Effet sur le système de bancarisation de proximité de population**

Madagascar connaît un faible taux de bancarisation avec un taux de 03% par rapport aux autres pays comme les ensembles de pays riches avec un taux de 26%, 90% pour les pays riches<sup>15</sup>. La présence des IMF permet de fournir une amélioration au niveau du système financier grâce à la bancarisation.

Par rapport aux objectifs de la microfinance, le système financier décentralisé est étroitement lié à la lutte contre la pauvreté.

Les IMF ne servent pas seulement les pauvres mais toutes les personnes qui sont exclues dans le système bancaire classique. En d'autre terme, elle sert la population dite : unbancable, c'est-à-dire, ceux qui ne peuvent pas recourir aux banques commerciales pour solliciter un crédit, faute d'objets servant de garanties à offrir en contre partie.

La microfinance permet de bancariser une fraction importante des agents économiques et qu'elles touchent beaucoup plus que le secteur bancaire en milieu rural.

---

<sup>15</sup> Cours Finances Publiques 2012

L'apparition de la microfinance sert des services financiers de proximité assimilables aux services bancaires traditionnels et sont adaptés aux conditions de cette catégorie de population exclues auparavant.

## **II- EFFETS SOCIAUX DE LA MICROFINANCE**

La pauvreté se définit comme un niveau de revenu socialement inacceptable et les politiques de réduction de la pauvreté cherchent surtout à accroître la productivité de pauvres. En prônant les effets sociaux de la microfinance, deux points s'avèrent nécessaires : la microfinance et les Objectifs millénaire pour le Développement, l'amélioration de la consommation et de la condition de vie des usagers.

### **1- La microfinance et les Objectifs Millénaires de Développement**

Pour pouvoir parler les effets sociaux de la microfinance, il a intérêt de répéter qu'en matière de la contribution de participation aux OMD, la microfinance dispose quatre (04) grands piliers, qui justifient sa part dans le développement économique :

- ❖ L'éradication de l'extrême pauvreté
- ❖ L'amélioration de conditions sanitaire
- ❖ La promotion de l'éducation
- ❖ L'émancipation des femmes

#### - L'éradication de l'extrême pauvreté

La microfinance fournit des services permettant de protéger, de diversifier et d'accroître les sources de revenus des pauvres.

De petits crédits pour tirer parti d'opportunités, de pallier un manque de liquidités ou le recours à des comptes d'épargne simples et sécurisés sont autant des moyens de briser le cercle vicieux de la pauvreté.

- L'amélioration des conditions sanitaires

La population en bonne santé pourra participer à la contribution au développement de la Nation.

La microfinance découle à même temps la progression des conditions sanitaires au sens large (nutrition, hygiène, prévention, infrastructure collective,...)

Par exemple, le réseau CECAM octroi de crédit appelé « crédit de dépannage dans le cas où le client ou certain est attaqué par la maladie.

- La promotion de l'éducation

La majorité de malgaches, âgés de 06 à 14 ans ne fréquentent pas à l'école en raison d'aider les parents à augmenter les revenus familiaux. Cela représente que l'Etat doit renforcer la politique d'éducation pour faire augmenter le taux de scolarisation.

Selon Danton, « *après la pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple* ». Ce qui nous amène à dire que l'éducation est un investissement profitable de point de vue de la société. Elle procure des gains sociaux supérieurs aux gains privés. L'investissement dans l'éducation des enfants est considéré comme priorité universelle des ménages pauvres dès qu'ils dégagent des marges de manœuvres financière.

La présence du crédit de la microfinance augmente la mise en disposition de frais de scolarité et favorise en même temps la décision de scolarisation ainsi que sa durée.

- L'émancipation de femmes

Au niveau international, les femmes constituent une fraction importante des pauvres dans le monde selon le PNUD. La majorité des programmes de développement, aujourd'hui attribuent un rôle important à la cible des catégories de population en besoin, femmes notamment.

A cet égard, la microfinance participe à la lutte contre la pauvreté et à la promotion économique et sociale des femmes ainsi que des jeunes. Les femmes sont souvent la cible prioritaire des IMF aussi bien urbains que ruraux. Cette stratégie repose sur un triple diagnostic :

- Parmi les pauvres, les femmes sont les plus victimes surtout au rationnement bancaire ;
- En général, elles sont les premières responsables de gestion de fonds aux foyers ainsi que son efficacité ;
- Elles sont les premières sensibles à la pression sociale sur la question de remboursement.

La nécessité d'un financement des activités productives était réelle permet de favoriser l'émancipation des femmes. En matière de la réduction de la pauvreté, la microfinance a eu un impact positif, suivant l'approche « Petite somme, grand effet »<sup>16</sup>. Par exemple, pour démarrer la couture, elles ont besoin de fonds servant à l'achat d'une machine à coudre donc, la microfinance s'intervient.

## **2- L'amélioration des conditions de vie des clients**

Les Institutions de Microfinance ne se bornent pas sur l'offre de crédit aux emprunteurs mais, le crédit offert est accompagné d'un apprentissage entrepreneurial, surtout les Petits et Moyens entreprises (PME). Elles renforcent la capacité de management des petits entrepreneurs pour l'assurance de la rentabilité de production et l'efficacité de crédit.

La microfinance permet aux opérateurs du secteur informel d'entrer dans le secteur formel au moyen de l'aide à la formation. Des femmes se sont regroupées pour former de petites entreprises et des associations et remboursent fidèlement leurs crédits.

Parmi les projets de l'AFD en Afrique figure la création d'une Institution de Microfinance à Madagascar, l'Adefi, qui regroupe des micro-entreprises urbaines d'artisanat et de services. En 2002, Adefi a même mis en place un guichet PME destiné à financer les besoins d'investissements de micro-entreprises ayant grandi. De plus, une banque locale a décidé de rentrer dans le capital d'Adefi qui se transforme en société anonyme.

---

<sup>16</sup> Microfinance et réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne, 2007

## **CONCLUSION DU CHAPITRE II**

Le chemin vers la lutte contre la pauvreté, à Madagascar, fait appel à la relance du secteur dominant accompagnant une certaine dose du développement humaine ou l'amélioration des conditions de vie humaine.

Notre pays se veut essentiellement orienter vers le développement rural, alors que nombreuses Institutions de Microfinance sont centrées par leurs vocations d'appui au monde paysan, sur le service agriculture.

La microfinance, par l'activité économique qu'elle autorise dans les foyers, génère un effet revenu, elle améliore la consommation et l'épargne au bénéfice des enfants, en particulier et de leur éducation. Elle accroît aussi l'emploi féminin.

**CHAPITRE III :**

**ECHÉCS DE LA MICROFINANCE À**

**MADAGASCAR**

## **CHAPITRE III : ECHECS DE LA MICROFINANCE A MADAGASCAR**

L'accès des grands nombres au service financier doit être considéré comme un des moyens de lutter contre la pauvreté et de faire contribuer au développement économique d'un pays.

La microfinance est utile, elle permet de lutter contre la pauvreté mais dans certains contextes, la microfinance présente ses limites. Alors que, cette dernière partie dégage les faits servants comme limites de la microfinance.

En premier lieu, on parle de limites internes de la microfinance et, en second lieu, on procède à déterminer les limites externes de la microfinance.

### **SECTION 01 : ECHECS INTERNES DE LA MICROFINANCE**

#### **1- Limites vis-à-vis aux produits et services offerts**

C'est surtout au niveau du crédit que la microfinance montre ses limites. La microfinance est limitée par les caractéristiques de ses offres dont la taille de crédit ainsi que sa durée, la qualité de portefeuille et les produits d'épargne, le taux d'intérêt et la garantie.

##### **a- La taille et la durée de crédits**

La taille de crédit est fonction des zones d'intervention des IMF et elle ne peut pas avoir la capacité à financer les grands investissements comme le crédit bancaire. Les crédits accordés sont destinés aux secteurs productifs (agricole, transformation), au commerce, aux activités de transport à l'artisanat. Certains prêts sont accordés pour financer les besoins sociaux ou de consommation.

A cause de faiblesse du montant de crédits, des prêts d'équipement connaissent, maintenant un début de financement (acquisition de petits matériels, amélioration de l'habitat,...)

Concernant la durée de crédits, la plupart de crédits offerts par le service de la microfinance, en général, sont de crédit à court terme, qui n'excède pas de douze (12) mois.

La microfinance est inapte au financement des investissements à moyen terme. Cela est dû par l'insuffisance de ressources financières stables.

b- La qualité de portefeuille et les produits d'épargne

Le portefeuille des IMF a tendance à se dégrader. Cette situation est liée aux effets de la crise économique et aux turbulences politiques qu'a connu le pays au cours de l'année 2008. La majorité des IMF n'ont pas d'autonomie financière à cause de l'insuffisance de ressource de refinancement sur le moyen et long terme.

L'épargne microfinancière est extrêmement faible par rapport à l'épargne bancaire. Elle est fonction de revenus des membres lesquels sont orientés vers la consommation pour assurer les besoins de bases.

c- Le taux d'intérêt

La marge que les IMF procurent sur le crédit est trop élevée. Le taux d'intérêt dans la plupart des IMF sont général de l'ordre le 02 à 04% par mois selon le type de crédit, c'est-à-dire, 24 à 48% l'an. Il est difficile d'avoir une rentabilité sur l'activité à entreprendre financée par le crédit de la microfinance, en particulier les emprunteurs en début d'activité.

L'accroissement assez culminant de la dette rend difficile aux emprunteurs aux remboursements, le risque de s'endetter deviendra élevé. Le prêt risque alors plus de s'endetter que de sortir de la pauvreté.

d- La garantie

Certaines IMF n'offrent pas de crédit une fois qu'il y a absence des objets, matériels servant de garanties. Ces derniers doivent avoir la même valeur du crédit octroyé. Des descentes sur terrain pour la vérification et l'évaluation des objets garants auprès de l'emprunteur font parties de procédure des IMF avant de lui engager un montant.

La microfinance est, alors présente pour les personnes solvables mais non pas pour les personnes vulnérables et cela nous permet d'entamer sur la deuxième limite interne dont la présence d'une certaine exclusivité.

## **2- Présence d'une certaine exclusivité**

Même si les IMF ont pour mission d'inclure dans le service financier de la population vulnérable, certaine exclusivité est imaginée.

La microfinance a tendance à se concentrer dans les zones urbaines et à soutenir des bénéficiaires plus rentables. La population cible de la microfinance aurait tendance à s'enrichir, délaissant ainsi une partie de la population la plus nécessaire comme les populations rurales, isolées ou portant des projets agricoles à faible rentabilité.

Dans une situation de pauvreté extrême, les personnes n'ont pas forcément de capacité à rembourser le crédit. En effet, si la personne n'a pas de revenu lié à une petite activité rémunératrice, cela permet de renforcer l'état de la pauvreté, car en cas de non remboursement de crédit, les agents de la microfinance procèdent à la saisie et la mise en vente des petits objets mis en garantie (machine à coudre, charrette,...).

## **SECTION 02 : BLOCAGES EXTERNES DE LA MICROFINANCE**

L'attention se focalise sur les points ci – dessous :

- L'inégale répartition de l'offre
- La non qualification de main d'œuvre
- L'environnement économique et institutionnel insécurisé.

### **1- L'inégale répartition de l'offre**

Les inégalités territoriales de l'offre de la microfinance sont considérables même si au niveau mondial. L'offre de la microfinance ne correspond pas tout à fait la demande de produits et services financiers à Madagascar.

En termes d'implantation, la couverture du territoire est partielle. On distingue les zones de concentration (centre), des zones peu touchées et des zones relativement desservies (périphérie). Aucune institution n'a d'envergure nationale. Figurant dans le rapport de la

mission d'évaluation finale de la stratégie nationale de microfinance (SNMF) 2008-2012 de Madagascar, 37,5% des IMF se concentrent dans la province d'Antananarivo, centre de Madagascar et le reste 62,5% se repartissent dans les cinq (05) provinces.

Les IMF ont souvent tendance à se concentrer dans les territoires bien plus riches, c'est-à-dire, les zones urbaines. L'implantation géographique de la microfinance ne répond pas à la répartition géographique de la population malgache.

D'une part, cette insuffisance de nombres des IMF dans les zones rurales est expliquée par le désenclavement territorial ou bien la déficience des infrastructures de base. L'implantation dans des certaines zones, notamment à la campagne exige un double problème tel que : le faible taux de pénétration des agents, la présence de coût de construction ainsi que de coût de transaction très élevé.

Même si la microfinance a reconnu une immense évolution depuis l'année 2008, actuellement elle ne touche que 19%<sup>17</sup> de la population malgache. Force est de constater que l'accès au service financier illustre d'importante inégalité entre les zones rurales et les zones urbaines, or, les pauvres se concentrent dans les milieux ruraux alors que, la microfinance ne semble pas d'emblée bienveillant avec la majorité de la population malgache, c'est-à-dire, les pauvres.

Elle implique des efforts particuliers et des innovations pour dépasser les principaux obstacles comme l'échange d'information avec les clients isolés, la circulation de l'information et sa gestion au niveau de l'institution et enfin, le coût et le risque liés au transport régulier d'argent dans des zones insécurisées, reculées et à faible densité.

D'autre part, l'énorme concentration provoque des risques de surendettement des clients et de risque de saturation de l'offre. Grâce à la multiplication de l'offre, si un emprunteur, débiteur d'une Institution de Microfinance fait de souscription auprès d'une autre institution concurrente, faute de manque de manque d'information, la dette va atteindre son niveau excessif et que cette situation rend mal au mode de remboursement de crédit. L'impossibilité de remboursement conduit alors à la destruction de condition de vie de l'emprunteur.

---

<sup>17</sup> Rapport de la mission d'évaluation de la stratégie nationale de la microfinance (2008-2012)

## **2- La non qualification de la main d'œuvre**

Le non qualification de la main d'œuvre est fonction de trois points dont

- La faiblesse de niveau de scolarisation
- Le problème d'asymétrie d'information
- L'irrationalité des agents

Tout d'abord, l'incapacité des agents sur la gestion de ressources présente un effet négatif sur l'image de la microfinance à Madagascar.

Elle est liée avec la façon de pensée qui est dominée par l'héritage de tradition et de coutume, même si au niveau du mode de production. La plupart des malgaches se trouvent dans un état faible niveau d'éducation caractérisée par un taux de scolarisation non assez élevé.

Ces facteurs font bien souvent défaut à une population marginalisée économiquement et socialement. Mais, la création d'entreprise ou d'une certaine activité, génératrice de revenu exige un comportement calculateur, un savoir faire et une bonne capacité d'expérience.

Ensuite, grâce au comportement individualiste, les agents n'ont pas le même pied d'égalité par rapport à l'accès aux informations. De plus les agents de la microfinance n'ont pas pu observer le caractère intrinsèque de l'emprunteur, demandant de crédit ou n'ont pas pu surveiller leurs projets à entreprendre, raison de l'octroi de crédit.

La microfinance n'a pas aussi de conséquence positive pour les emprunteurs qui n'ont pas d'activité ou n'ayant pas de projet. L'augmentation de revenu affecte seulement sur le niveau de consommation. Elle risque alors, de faire chuter leur niveau de vie une fois que les emprunteurs n'ont pas faire la distinction entre activité économique et consommation.

Cette liberté de choix des emprunteurs entraîne une dévalorisation de crédit de la microfinance et donc la faiblesse ou l'absence de rentabilité des activités financées par la microfinance.

Enfin, la sortie vers la pauvreté exige une création d'activité ou de valeur pour obtenir de profit. La microfinance est limitée par le comportement des agents. Ces derniers n'ont pas le goût de risque ou bien n'ont pas d'esprit d'entreprise. L'irrationalité des agents est problème réel et délicat au niveau de secteur financier. Les agents ont toujours une mauvaise

signification sur le « crédit » et cela permet de diminuer la capacité à produire. Leurs esprits sont dominés par la culture de souci de non rentabilité ou de non remboursement.

### **3- L'environnement économique et institutionnel insécurisé**

En général, on peut considérer que l'Etat n'était pas ou peu préparer pour accompagner ce secteur.

La première raison concerne l'environnement économique à l'état actuel dans lequel évoluent les microentrepreneurs. L'économie malgache traverse de la crise politique depuis l'année 2002, elle est devenue de plus en plus grave l'année 2009. Cette crise a un impact néfaste sur l'environnement des affaires, notamment sur l'investissement. Jusqu'à maintenant l'Etat n'a pas encore trouvé des solutions pour résoudre la crise.

Causé par l'instabilité politique, la crainte sur les débouchées empêchent l'économie de se développer, détruisent la maigre propension de la population à entreprendre.

En outre, l'Etat ne dispose pas d'une politique de développement du secteur fondée sur une vision stratégique, des incitations adaptées et un dispositif opérationnel de régulation.<sup>18</sup>

La seconde raison s'intéresse sur le cadre législatif et règlementaire, l'Etat ne possède pas de cadre nécessaire à l'intégration rapide des structures en cours d'implantation. Dans notre pays, les IMF exercent du problème de non convergence de texte juridique avec la réalité.

Par exemple, à Madagascar, l'un des problèmes au niveau de la concurrence est l'absence de décret d'application de la loi sur la concurrence. Cette loi reste comme un cadre théorique mais non pas appliquée.

---

<sup>18</sup> Horizons bancaires n°326, Octobre 2005, page 12

## **CONCLUSION DU CHAPITRE III**

Grâce aux services financiers des IMF, les pauvres puissent se transformer en micro entrepreneurs mais avec plusieurs contraintes tant au niveau interne qu'au niveau externe de la microfinance.

Il est ardu de procurer plus de rentabilité sur les activités financées par la microfinance à cause de la rigidité de services tant en terme de montant et de modalités de remboursement que de durée.

Causées par le contexte économique et politique actuel ainsi que la qualité des mains d'œuvres, notamment dans les zones rurales, les agents orientent leurs façon de pensée de se concentrer sur l'activité générant de revenu à court terme non pas de penser à sa pérennité. La microfinance ne présente que la solution à court terme pour sortir de la pauvreté.

## **CONCLUSION GENERALE**

En guise de conclusion, nous avons étudié les portées et les limites de la microfinance dans la contribution de la lutte contre la pauvreté.

La microfinance désigne les dispositifs permettant d'offrir des crédits à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus, leur permettant ainsi de développer leurs petites entreprises.

La possibilité d'accès aux produits et services de la microfinance favorise l'insertion sociale et économique des personnes en situation défavorisée ou vulnérable. Elle constitue une chaîne de liens aux échelles microéconomiques et macroéconomiques en offrant des outils qui poussent les individus impliqués à la solidarité et permettant aussi de renforcer les liens des individus clients avec des autres acteurs dans le circuit économique.

La microfinance est un vecteur d'espérance pour une vie meilleure en réduisant la vulnérabilité, en accroissant la capacité et l'esprit d'initiative des individus.

A Madagascar, les services financiers en milieu rural restent comme un parent pauvre du secteur alors que, la microfinance apporte des solutions adaptées au financement du monde rural au moyen des différents types de crédit lié à la production.

Lutter contre la pauvreté est nécessairement un processus de longue durée, alors que la microfinance présente ses défaillances par le souci de sa pérennité.

La microfinance n'est pas une meilleure solution pour sortir de la pauvreté car elle échoue à toucher les ménages très vulnérables. Ces derniers sont exclus dans le champ d'intervention de la microfinance. Dans l'état actuel, la difficulté se trouve sur la tentation à la dérivée microfinancière. La microfinance est devenue trop commerciale, elle détourne leurs missions sociales au profit de la performance financière et cela endurcit l'exclusivité au niveau de ciblages.

Malgré les portées et les limites observés, notons que la microfinance possède une potentielle considérable ; elle représente un outil important de lutte contre la pauvreté et doit

être considérée comme une des stratégies en vue d'atteindre les objectifs millénaires pour le développement, notamment la réduction de la moitié de la pauvreté d'ici 2015.

L'amélioration réelle de la situation économique et sociale des clients par la microfinance nécessite la participation de l'Etat malgache. Cette dernière doit disposer d'un secteur de la microfinance viable et pérenne, intégré au secteur financier, diversifié et innovant, qui assure la couverture satisfaisante de la demande de services et produits de la microfinance, sur l'ensemble du territoire et opérant dans un cadre politique, légal, règlementaire, fiscale, adapté et favorable.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Blondeau N., « La microfinance : Outil de développement durable ? », Etudes, 9, Tome 405, 2006.

Gentil D, Fournier Y. (1993), « Les paysans peuvent –ils devenir banquier ? » Paris, Syros.

GUERINI.SERVET J.-M (eds), 2004, Exclusion et lien financiers. Rapport du centre Walras 2003, Paris : Economica, 692p

Cohen M., Mc Cord M-J., Sebotad J., "Reducing vulnerability: Demand for and Supply of Microinsurance in East Africa", Journal of International Developpement, 17, 2005

Labie M., « Microfinance : un état de lieux », Monde en développement, Vol. 32, 2, n° 126, 2004

Sangaré M. « Introduction à la microfinanc », ESSACHES, 2008, 10p

« La Finance pour tous », Helms B., CGAP, 2006

« Construire des secteurs accessibles à tous », Nations Unies, 2006

« La microfinance en question », Labie., Luc Pire (co-édition avec la fondation pour les Générations futures), Bruxelles, 1999

Stratégie Nationale de la Microfinance (SNMF) 2008-2012

Banque mondiale Manuel de microfinance. Une perspective institutionnelle et financière de Joanna Ledgernoad

Gouvernement malgache, 2003, document Stratégique de la Réduction de la Pauvreté (DSRP), Antananarivo

Les Midis de la Microfinance, « La microfinance : Outil de lutte contre la pauvreté », 18 Octobre 2008

### **Webiographie**

[www.madamicrofinance.mg](http://www.madamicrofinance.mg)

[www.la microfinance.org](http://www.la microfinance.org)

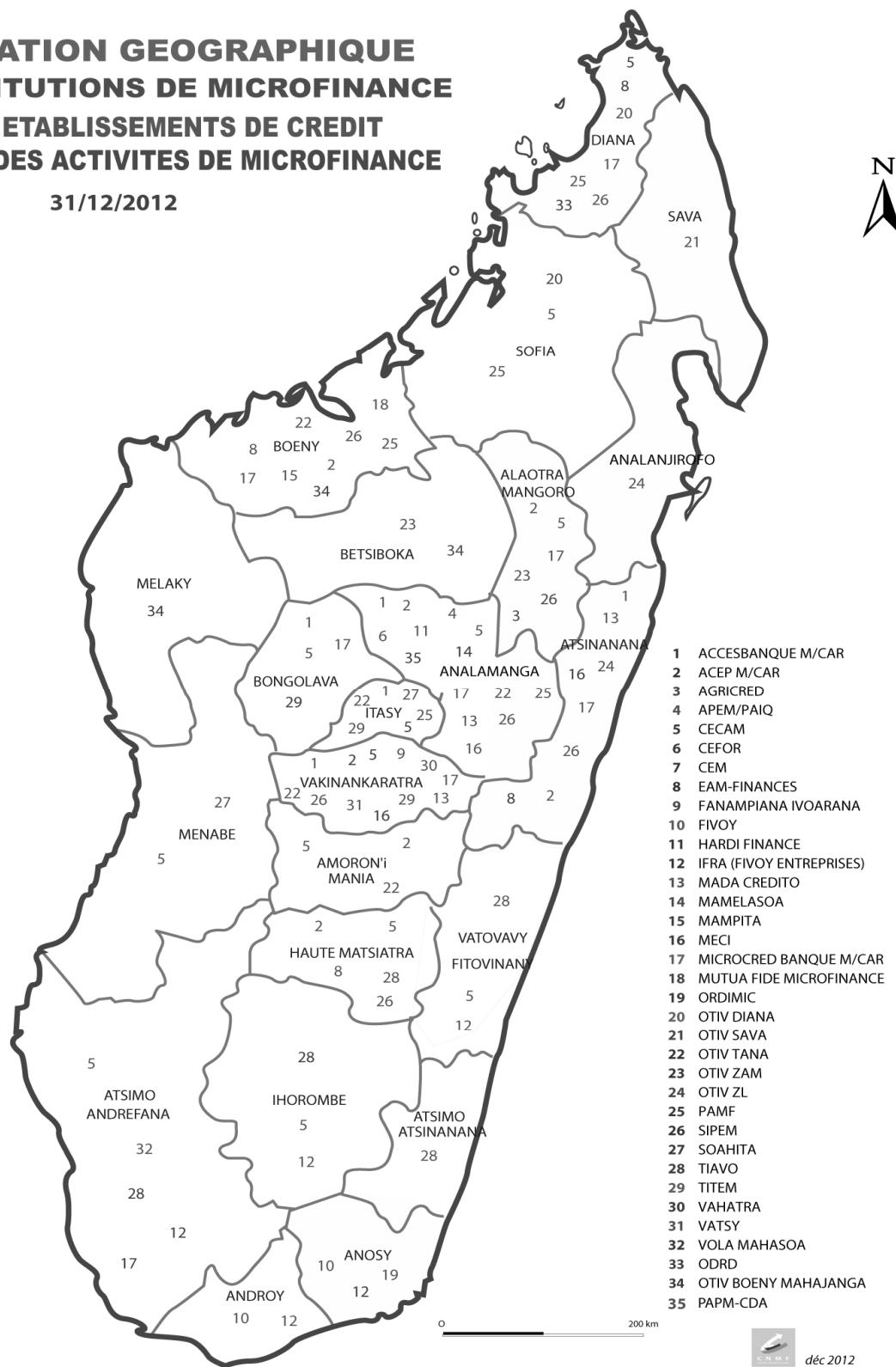
[www.cgap.org/direct](http://www.cgap.org/direct)

## ANNEXES

### Annexe 01

#### **LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EXERCANT DES ACTIVITES DE MICROFINANCE**

31/12/2012



déc 2012

## **Annexe 02 : Evolution de IMF à Madagascar (2008-2010)**

**Source : CNMF**

|  | <b>2008</b> | <b>2009</b> | <b>2010</b> |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de points de services                     | 638         | 652         | 700         |
| Taux de pénétration des ménages                  | 13,90%      | 16,1        | 17,5        |
| Pourcentage de femmes membres et/ou clients      | 43,06       | 45,35       | 46,41       |
| Encours de crédit (En millions MGA)              | 119 871     | 145 174     | 177 868     |
| Encours d'épargne et/ou dépôts (En millions MGA) | 72 943      | 91 050      | 136 443     |

## TABLE DES MATIERES

|   |          |
|---|----------|
| DEDICACES .....   | i        |
| REMERCIEMENTS .....   | ii       |
| SOMMAIRE .....  | iii      |
| LISTE DES ANNEXES ET DES TABLEAUX.....                      | iv       |
| SYGLES ET ACRONYMES.....                                    | v        |
| AVANT PROPOS.....   | vii      |
| INTRODUCTION.....   | 1        |
| <b>CHAPITRE I : CADRE GENERAL DE LA MICROFINANCE</b> .....  | <b>4</b> |
| SECTION 01 : CONTEXTE SOCIO – ECONOMIQUE A MADAGASCAR ..... | 4        |
| SECTION 02 : CONCEPTS SUR LA PAUVRETE .....                 | 7        |
| 1- Définitions .....  | 7        |
| 2- Indicateurs de la pauvreté .....                         | 7        |
| 3- Types de la pauvreté .....                               | 8        |
| 4- La pauvreté à Madagascar .....                           | 9        |
| SECTION 03 : MONDE DE LA MICROFINANCE .....                 | 10       |
| 1- Définitions de la Microfinance .....                     | 10       |
| 2- Différence entre Microfinance et Microcrédit.....        | 12       |
| 3- Pourquoi la Microfinance ? .....                         | 12       |
| 4- Objectifs de la Microfinance .....                       | 13       |
| 5- Acteurs de la Microfinance.....                          | 13       |
| 6- Cible de la Microfinance .....                           | 15       |
| 7- Historique de la Microfinance à Madagascar .....         | 16       |
| SECTION 04 : MICROFINANCE A MADAGASCAR .....                | 19       |
| 1- Marché de la microfinance à Madagascar .....             | 19       |
| 2- Politique publique de la microfinance à Madagascar ..... | 23       |

|  |           |
|--|-----------|
| 3- Les différentes Institutions des Microfinance à Madagascar .....                    | 26        |
| <b>CHAPITRE II : APPORTS DE LA MICROFINANCE</b> .....                                  | <b>30</b> |
| SECTION 01 : CONTRIBUTION DE LA MICROFINANCE DANS LE DEVELOPPEMENT RURAL.....          | 30        |
| 1- L'agriculture : facteur important de développement rural à Madagascar.....          | 30        |
| 2- Contribution de la microfinance dans le développement rural et agricole .....       | 33        |
| SECTION 02 : LA CONTRIBUTION DE LA MICROFINANCE POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ..... | 36        |
| I- IMPACTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA MICROFINANCE .....                          | 36        |
| 1- La microfinance et la réduction de la pauvreté.....                                 | 37        |
| 2- L'amélioration de revenu et de l'épargne ainsi que l'emploi .....                   | 38        |
| 3- L'impact de la microfinance sur les marchés liés au marché financier .....          | 39        |
| II- EFFETS SOCIAUX DE LA MICROFINANCE .....  | 41        |
| 1- La microfinance et les Objectifs Millénaires de Développement .....                 | 41        |
| 2- L'amélioration des conditions de vie des clients .....                              | 43        |
| CONCLUSION DU CHAPITRE II .....  | 44        |
| <b>CHAPITRE III : ECHECS DE LA MICROFINANCE A MADAGASCAR</b> .....                     | <b>46</b> |
| SECTION 01 : ECHECS INTERNES DE LA MICROFINANCE .....                                  | 46        |
| 1- Limites vis-à-vis aux produits et services offerts .....                            | 46        |
| 2- Présence d'une certaine exclusivité .....   | 48        |
| SECTION 02 : BLOCAGES EXTERNES DE LA MICROFINANCE .....                                | 48        |
| 1- L'inégale répartition de l'offre.....   | 48        |
| 2- La non qualification de la main d'œuvre .....                                       | 50        |
| 3- L'environnement économique et institutionnel insécurisé .....                       | 51        |
| CONCLUSION DU CHAPITRE III.....  | 52        |
| CONCLUSION GENERALE .....  | 53        |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....  | viii      |

|               |    |
|---------------|----|
| ANNEXES ..... | ix |
|---------------|----|

**Noms : RAHAJASONA JOSEE**

**Prénoms : Tolotrinaina Fehizoro**

**Titre : La Microfinance : un levier efficace pour affronter la pauvreté ?**

**Nombre de page : 54**

**Tableaux : 4**

**Graphiques : 1**

### **Résumé**

La microfinance désigne les dispositifs permettant d'offrir des crédits à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus, leur permettant ainsi de développer leurs petites entreprises.

La réduction de la pauvreté à Madagascar est liée par la promotion du secteur porteur dont le secteur primaire. De nombreuses institutions de microfinance sont à vocation d'appui au monde paysan sur le service agriculture. Ainsi, la lutte contre la pauvreté demande de l'amélioration des conditions de vie humaine, alors que la microfinance apporte sa part à travers ses produits et services financiers.

Elle pousse les individus d'avoir une solidarité et de devenir un agent économique rentable. Mais dans certains cas, la microfinance exclut les personnes vivant en situation d'extrême pauvreté. La microfinance est un bon moyen de démarrage pour les agents économiques plus rentables.

Mots clés : Institution de microfinance, pauvreté, vulnérabilité, efficacité, revenus, développement rural, condition de vie, dérivé microfinancière.

**Encadreur : Professeur Eric Thosun MANDRARA**

**Adresse de l'auteur : Lot II F 33 B ter Andraisoro**